ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'AMIABLE

LES STRATÉGIES DE L'AVOCAT

PROGRAMME

VENDREDI
28 MARS
2025

ESPACE SAINT-MARTIN
199BIS RUE SAINT-MARTIN 75003 PARIS

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS

DROIT & PROCÉDURE

PROGRAMME

VENDREDI
28 MARS
2025

8H15-9H15 — ÉCHANGES ENTRE LES RÉFÉRENTS AMIABLES DES BARREAUX ET DES JURIDICTIONS *(SUR INVITATION)*

8H45-9H30 — ACCUEIL - CAFÉ

9H30-10H00 — DISCOURS D'OUVERTURE

- **Julie COUTURIER** ◇ Présidente du Conseil national des barreaux
- **Valérie DELNAUD** ◇ Directrice des affaires civiles et du Sceau
- **Frédérique AGOSTINI** ◇ Présidente du Conseil national de la médiation
- **Olivier SAUMON** ◇ Président de Droit & Procédure

10H00-12H45 — PLÉNIÈRES

Modératrice

- **Laurence JOLY** ◇ Responsable du GT MARD du CNB ◇ Membre du Conseil national de la médiation

PLÉNIÈRE 1

LA POLITIQUE DE L'AMIABLE

- **Soraya AMRANI-MEKKI** ◇ Agrégée des facultés de droit ◇ Ambassadrice de l'amiable
- **Charlotte ROBBE** ◇ Avocate au barreau de Paris, spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine ◇ Membre du CNB

PLÉNIÈRE 2

LES TECHNIQUES AMIABLES

- **Estellia ARAEZ** Avocate au barreau de Bordeaux ◇ Membre du bureau du CNB
- **Natalie FRICERO** ◇ Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nice-Côte d'Azur ◇ Doyenne du pôle justice civile à l'ENM ◇ Membre du Conseil national de la médiation ◇ Ambassadrice de l'amiable
- **Anabelle MELKA** ◇ Vice-présidente coordinatrice du contentieux général sans représentation obligatoire et des conciliateurs de justice au tribunal judiciaire de Valence ◇ Juge de l'A.R.A
- **Thierry TROIN** ◇ Avocat au barreau de Nice, spécialiste en droit immobilier ◇ Membre du CNB

12H45-14H00 — DÉJEUNER

PROGRAMME

VENDREDI
28 MARS
2025

14H00-17H00 ATELIERS

14H00-15H30 PREMIÈRE SESSION 1H30

ATELIER 1 — DÉBUTANT

MES PREMIERS PAS DANS L'AMIABLE

- **Delphine CHESNEAU MOUKARZEL** ◇ Avocate au barreau de Paris ◇ Membre de Droit & Procédure
- **Gaétan ESCUDEY** ◇ Avocat au barreau de Paris
- **Alizée LASSALLE** ◇ Avocate au barreau de Paris

ATELIER 2 — DÉBUTANT

L'IDENTIFICATION DES TECHNIQUES AMIABLES

- **Romain CARAYOL** ◇ Avocat au barreau de Paris ◇ Président de la Fédération française des centres de médiation (FFCM) ◇ Ambassadeur de l'amiable
- **Pierre FONROUGE** ◇ Avocat au barreau de Bordeaux, spécialiste en Procédure d'appel ◇ Membre du CNB
- **Didier ISRAEL** ◇ Président de chambre, tribunal administratif de Montreuil, co-référent Médiation

ATELIER 3 — AVANCÉ

LA CONFIDENTIALITÉ

- **Natalie FRICERO** ◇ Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nice-Côte d'Azur ◇ Doyenne du pôle justice civile à l'ENM ◇ Membre du Conseil national de la médiation ◇ Ambassadrice de l'amiable
- **Laurence JUNOD-FANGET** ◇ Avocate honoraire au barreau de Lyon ◇ Ancienne membre du CNB
- **Laurence KIFFER** ◇ Avocate au barreau de Paris ◇ Membre du conseil d'administration de Droit & Procédure

ATELIER 4 — DÉBUTANT

LES PRATIQUES EN EUROPE

- **Anne-Marie BOUDART** ◇ Avocate au barreau de Bruxelles ◇ Co-présidente de la commission MARD du barreau de Bruxelles
- **Diane BROTO** ◇ Avocate au barreau de Genève
- **Laurence JOLY** ◇ Responsable du GT MARD du CNB ◇ Membre du Conseil national de la médiation

PROGRAMME

VENDREDI
28 MARS
2025

15H30-17H00 DEUXIÈME SESSION 1H30

ATELIER 5 — AVANCÉ

LA RÉDACTION D'ACTES DANS L'AMIABLE

- **Hélène FONTAINE** ◇ Avocate au barreau de Lille ◇Membre du CNB ◇ Cheffe de la Délégation française du CCBE
- **Hélène MOUTARDIER** ◇ Avocate au barreau de l'Essonne, spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine
- **Olivier SAUMON** ◇ Avocat au barreau de Paris ◇ Ancien membre du CNB ◇ Président de Droit & Procédure

ATELIER 6 — AVANCÉ

LA MISE EN PLACE DE CIRCUITS PROCÉDURAUX DE L'AMIABLE

- **Françoise ARTUR** ◇ Avocate honoraire au barreau de Poitiers ◇ Ancienne membre du CNB
- **Stéphanie BRUNENGO** ◇ Avocate au barreau d'Aix-en-Provence
- **Stéphane WINTER** ◇ Premier vice-président au tribunal judiciaire de Poitiers ◇ Magistrat coordonnateur de la 1ère chambre civile

ATELIER 7 — DÉBUTANT

LE CONSENSUS PARENTAL

- **Corinne BEAUFOUR-GARAUDE** ◇Avocate au barreau de Grenoble
- **Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER**◇ Maitre de conférences en droit privé à l'Université Grenoble Alpes
- **Marie-France CARLIER** ◇ Magistrate à Dinant, Belgique
- **Sylvia RIZZI** ◇ Avocate au barreau de Grenoble, spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine ◇ Membre du CNB

ATELIER 8 — DÉBUTANT

LA JUSTICE RESTAURATIVE

- **Vanessa BOUSARDO** ◇ Vice-Bâtonnière du barreau de Paris
- **Noémie MICOULET** ◇ Responsable des antennes ◇Institut français pour la justice restaurative
- **Carole PASCAREL** ◇ Avocate au barreau de Paris

17H00-18H00 COCKTAIL DE CLÔTURE

VENDREDI
28 MARS
2025

LES STRATÉGIES DE L'AVOCAT

INFORMATIONS

FORMATION CONTINUE

JUSQU'À 6H DE FORMATIONS DÉLIVRÉES

FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit jusqu'à 6 heures de formation délivrées au cours de cette journée. Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures vous sera transmise par e-mail à l'issue de l'événement.

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION PAR LE FIF PL

Pour les avocats libéraux, les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF PL à hauteur de 200 euros par journée de formation suivie.

Pour remplir votre dossier, consulter ce lien : **https://www.fifpl.fr/procedures-prise-charge**

Toute demande de prise en charge devra être effectuée auprès du FIF-PL (www.fifpl.fr) en indiquant le n° de déclaration d'activité de l'organisme de formation : 11753216075.

TARIFS

AVOCATS: 300€

ÉLÈVES-AVOCATS: 200€

Le montant des frais d'inscription est un tarif unique pour toute la profession. Il vous donne un droit d'accès à la formation en présentiel, aux deux déjeuners, et dans la limite des places disponibles, à la soirée.

* Conditions tarifaires pour les Magistrats et Greffiers : inscription auprès de l'ENM et l'ENG.

SPÉCIALISATION

DÉBUTANT - *Niveau 1*
acquisition des fondamentaux

INTERMÉDIAIRE - *Niveau 2*
approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

AVANCÉ - *Niveau 3*
s'adressant aux spécialistes et praticiens de la matière

LIEU DE FORMATION

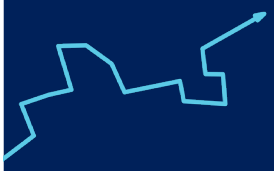

ESPACE SAINT-MARTIN
199 bis rue Saint-Martin
75003 PARIS

TRANSPORTS

BUS 29 38 47 75
Grenier Saint-Lazare
Quartier de l'horloge

RER A B D
Châtelet-Les-Halles
Sortie n2 - Porte Lescaut

M 1 7 14 Châtelet-Les-Halles
3 Arts et Métiers-Réaumur Sébastopol
4 Etienne Marcel-Réaumur Sébastopol
11 Rambuteau (sortie Grenier Saint-Lazare)

ÉTATS GÉNÉRAUX AMIABLE-PROGRAMME

VENDREDI
28 MARS
2025

LES STRATÉGIES DE L'AVOCAT

INFORMATIONS

PUBLIC VISÉ : avocats, magistrats et autres professionnels du droit concernés.

PRÉREQUIS: aucun prérequis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : à l'issue des états généraux, les apprenants devront être capables de mobiliser leurs connaissances des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles pour perfectionner leur exercice professionnel en matière de l'Amiable.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT : formation en présentiel : tables rondes et ateliers pratiques interactifs, avec mises en situation réelle. Étude législative et jurisprudentielle.

MODE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION : chaque participant remplira une fiche d'évaluation des acquis ainsi que de la qualité de la formation.

INFOS ET INSCRIPTIONS

Référent administratif et pédagogique
Service évènement du Conseil national des barreaux
evenement@cnb.avocat.fr

Référent handicap
Joëlle Rasoamanana
j.rasoamanana@cnb.avocat.fr
+33(0)185344714

Inscrivez-vous en ligne sur : www.cnb.avocat.fr

DROIT & PROCÉDURE

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS